

AG des Jeunes Vert-e-s Neuchâtel du 28 janvier 1011

Procès verbal

- Heure : 19h15-21h30
- Lieu : Hôtel des Communes, Les Geneveys-sur-Coffrane
- Présents : Clarence Chollet, Neuchâtel, 1984 (NE)
Gaël Maradan, Neuchâtel, 1983 (NE)
Sylvain Tissot, Bôle, 1981 (NE)
Céline Vara, Cortaillod, 1984 (NE)
Sébastien Rieben, Neuchâtel, 1982 (NE)
Sven Erard, La Chaux-de-Fonds
1988 (NE), Emilie Debrot, Neuchâtel, 1988 (NE)
Alban Seiler, Cernier, 1990 (NE)
Jasmine Herrera, Neuchâtel, 1992 (NE)
Marie-Josée Troyon, Rochefort, 1989 (NE)
Valérie Nys, Neuchâtel, 1991 (NE)
Fabian Claussen, La Chaux-de-Fonds, 1984 (NE)
Layna Droz, La Sagne, 1993 (NE)
Christine Gaillard, Neuchâtel (NE)
Willy Perret-Gentil Burri, Hauterive (NE)
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive (NE)
- Excusés : Zoé Gabathuler, Chambrelien, 1988 (NE)
Inès Gonzales, Boudry, 1990 (NE)
Elise Perrin, Lucerne, 1991 (LU)
Nesa Zimmermann, Zürich, 1989 (ZH)
Virginie Rochat, La Chaux-de-Fonds (NE)
Lionel Perret, Neuchâtel, 1983 (NE)

Ordre du jour

L'assemblée est ouverte, les présences et absences sont notées. L'ordre du jour est adopté.

I. Adoption du procès-verbal de l'AG du 15 janvier 2010

Le procès verbal de la précédente AG est adopté sans correction.

II. Comptes 2010

Présentation des comptes par Emilie.

En 2011, il n'y aura plus de contribution de l'OFAS aux partis cantonaux, mais les JVS feront des propositions de soutien pour des activités spécifiques.

Sébastien a vérifié les comptes avec l'aide de Laurent Debrot et atteste que tout est en ordre. Notre trésorière Émilie est remerciée de son travail.

III. Modifications des statuts

Les statuts décidés lors de l'AG 2010 n'avaient jamais été approuvés par les Verts neuchâtelois. Le bureau a profité de suggérer de nouvelles modifications, notamment concernant la composition plus souple du bureau.

Article 1: sans changement. Article 2 et 3: reformulation, approuvés. Article 4 à 6: sans changement. Article 6bis a été renommé en article 7 et manque un point à la fin. approuvé. Article 8: changé membres amis pour sympathisant-e-s. approuvé. Article 9: sans changement. Article 10: reformulation des organes élus par l'AG, approuvé.

Article 11: Sépare les tâches du bureau et du comité, ce dernier prenant position sur les sujets délicats ou lorsque le bureau ne parvient pas à un consensus. Céline suggère de remplacer "sujets délicats" par "sujets ne dégageant pas une majorité au sein du bureau", approuvé.

Article 12: Dans sa nouvelle composition, le bureau comporte 5 postes fixes et 1 à 2 membres supplémentaires (soit 6-7 personnes). Le poste de délégué-e aux JVS qui n'est pas assuré sur le long terme a été enlevé. Sébastien, Céline et Clarence suggèrent de préciser après "la présidence": "président-e et vice-président-e, ou co- président-e-s". Sébastien suggère de remplacer "le bureau rend compte de son travail au comité et prépare ces derniers" par "rend compte de son travail au comité et convoque ce dernier". Avec ces modifications, approuvé.

Article 13: Dans les sources de financement, le point "soutien volontaire de leurs élus" a été enlevé vu la faible probabilité d'avoir un élu JVNE. Sylvain suggère d'ajouter un point «les recettes des activités de promotion» dans le cas où nous organisons des ventes, buvette lors d'un stand... approuvé

Article 14: Sébastien demande si le vice-président et le caissier peuvent signer collectivement un engagement financier, afin d'avoir 3 personnes habilitées à signer. Clarence explique que cela n'est pas très important car il est très rare que l'on doive signer des ordres par écrit. Il est remarqué que les deux membres de la présidence n'ont pas droit de signature après de la BAS (c'est l'ancien caissier Sébastien et Emilie qui ont le droit), cela devra être changé. L'article n'est finalement pas modifié.

Article 15: approuvé Les statuts complets sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

IV. Désignation de la candidature des JVNE aux élections fédérales

Les Verts peuvent mettre 5 candidats sur leur liste et sont d'accord de mettre un-e Jeune Vert-e sur la liste.

Clarence présente sa candidature, ses motivations et son parcours politique. Elle est la seule candidate parmi les membres des JVNE, mais il pourrait y avoir d'autres candidatures de jeunes, Fabien Fivaz notamment. Elle ne souhaite pas voler la place à Fabien et préférerait retirer sa candidature pour lui laisser la place.

Céline souligne la légitimité de la candidature de Clarence. Elle ne croit pas que Fabien pourrait vouloir se mettre sur la liste avec l'étiquette jeune vert, cela ne

serait pas crédible. Elle précise que le maintien du siège de Francine John n'est de loin pas assuré, et qu'il faut saisir la petite chance qui existe de garder ce siège, Jeune Vert sur la liste ou non.

Sébastien indique également que le maintien du siège n'est de loin pas assuré, car déjà lors des dernières élections, avait été élue à quelques centaines de voix près, ce qui est peu à l'échelle du canton, et Neuchâtel est le seul canton avec seulement 5 sièges et un Vert au Conseil National. Cela est certes une bonne opportunité de profiler Clarence comme jeune verte sur la liste, mais le maintien du siège est encore plus important. Il faudra user de diplomatie pour présenter cette candidature à l'AG afin que les membres ne se sentent pas mis devant le fait accompli.

Christine Gaillard prend la parole. En tant que "vieille" ayant rejoint récemment le parti, elle se sent souvent plus proche des Jeunes Verts. Elle salue le fait qu'il y ait des primaires au lieu de simplement dresser une liste 5 anciens du parti. Elle est d'accord que le but primordial soit de maintenir le siège mais souligne le fait que si Denis de la Reussille (POP) se présente, les Verts n'ont plus aucune chance de maintenir le siège, celui-ci ayant obtenu près du double de voix de Francine aux précédentes élections (mais c'est finalement Francine qui avait été élue par report de voix). Elle n'aime pas trop la manière en plusieurs tours dont se déroulera l'élection, craint que les électeurs n'osent pas voter autre chose que Francine au premier tour, pour cette raison elle pense qu'il est important que nous demandions un vote à bulletin secret.

Clarence rappelle la manière de voter à l'assemblée. Premier vote: est-ce qu'on veut Francine sur la liste? Deuxième vote: est-ce qu'on veut un candidat des Jeunes Verts sur la liste? Ensuite elle ne sait pas de quelle manière le vote va se dérouler. Elle rappelle que, contrairement à ce que disait Christine, Francine était largement gagnante à la dernière élection. Elle pense qu'un renouveau du parti est certes nécessaire, mais qu'aux élections fédérales il ne faut pas un renouveau total mais un bon équilibre entre nouveaux et candidats connus sur la liste.

Céline indique qu'il y aura beaucoup plus de candidats qu'à la dernière élection.

Sébastien demande à Clarence si les Jeunes Verts n'obtiennent pas de place sur la liste si elle serait prête à présenter sa candidature comme vieille verte; celle-ci réfute cette possibilité.

Fabian demande qu'elle sera la stratégie pour la répartition des sièges restants (répartition entre candidats du Littoral et des Montagnes, hommes et femmes...) Il est trop tôt pour dire, on ne sait pas quelle sera la stratégie et cela dépendra de qui se porte candidat et qui est élu au premier tour.

Les candidats seront élus par l'Assemblée Générale du **jeudi 10 mars**, la présence massive des JVNE est primordiale faire élire un-e jeune sur la liste. Chaque membre des Verts (payant la cotisation) a le droit de vote.

Le premier vote portera sur le maintien ou non de Francine John sur la liste. Le second vote portera sur la candidature des Jeunes Vert-e-s. Le troisième vote à bulletin secret désignera enfin les candidats.

Céline souligne que la présence de Francine, candidate sortante, sur la liste est déterminante pour la crédibilité.

Clarence pense qu'il faut quelques candidats nouveaux sur la liste, mais avoir aussi des candidats connus.

Fabian souhaite demander à Fabien Fivaz s'il compte assumer le cumul de mandats (co-présidence des Verts) s'il est élu.

Céline suggère si Fabien est élu qu'il rétrocède

Vote 1: avoir une candidature JVNE (principe) - 13 pour et 1 contre

Vote 2: avoir une candidature JVNE à tout prix - 14 pour et 1 abstention

Vote 3: avoir une candidature JVNE si Fabien n'est pas sur la liste - 2 pour, 8 pour Fabien sur la liste, 3 personnes et 1 abstention

Vote 4: avoir une candidature JVNE seulement si personne de moins de 35 ans est sur la liste

V. Rétrospectives 2010

Clarence et Gaël ont préparé une présentation PowerPoint avec des photos de nos actions (liste)

VI. Bilan de la coprésidence / décharge des membres du bureau

Les actuels membres du bureau sont remerciés de leur travail durant l'année.

Clarence et Gäel: coprésidents

Sven: délégué au bureau des Verts neuchâtelois

Emilie: caissière

Céline: déléguée au comité cantonal

Sylvain: secrétaire et délégué au comité cantonal

VII. Élection des membres du bureau

L'opportunité de passer à un système présidence/vice-présidence est adoptée par 8 voix contre et 3 pour un système de co-présidence.

Le nouveau bureau est élu par acclamation :

Clarence: présidente

Gäel: vice-président

Sylvain: secrétaire (par intérim)

Emilie: caissière

Alban: membre supplémentaire

Jasmine: membre supplémentaire

La séance est levée